

# Institut Québécois de la Sécurité dans les Aires de Jeux

## Une année sur la sécurité pour soutenir le jeu et le développement du cerveau

Année financière du 1er septembre 2013 au 31 août 2014



### Participation de l'IQSAJ à des évènements

9 au 11 octobre 2013	Conférence annuelle du loisir public à Saint-Sauveur
Semaine du 21 octobre 2013	TUV Playground Safety DAY 2013 — Conférence internationale sur les résultats des accidents survenus lors de chute dans les terrains de jeux
6 novembre 2013	Conférence canadienne sur la prévention des blessures
30 avril 2014	2e Rendez-vous québécois du loisir rural en Estrie
1 mai 2014	26e Colloque annuel du Carrefour municipal et famille
25 au 28 mai 2014	37 <sup>e</sup> Session de perfectionnement AQAIRS

### Autour des saines habitudes de vie

La sécurité des environnements de jeu est un incontournable pour la prévention de saines habitudes de vie.

La promotion du jeu en plein air sur un terrain de jeu, où il est possible pour un enfant de mettre à l'épreuve les limites de ses capacités sans risques de blessures graves, est à ce titre essentielle pour le développement d'habitudes de vie active.

Les parcs, les cours d'école et des services de garde qui accueillent des milliers d'enfants chaque jour sont des lieux de prédilection d'activité et peuvent devenir des environnements systématiques en mesure de prévention pour contrer l'obésité chez les enfants.

L'amélioration des aires de jeu extérieures est en soi une intervention puissante pour promouvoir un changement de style de vie au quotidien et à travers toute l'année, ayant un impact à long terme sur les habitudes de vie des enfants.

Plus que jamais, cette année l'IQSAJ a eu à coeur de défendre prioritairement l'intérêt des enfants et leur droit de jouer en toute liberté, dans des environnements sécuritaires, à travers ses nombreuses rencontres avec des partenaires du monde municipal, de la santé et de l'éducation.

### La liberté de se mouvoir

L'apprentissage est un processus particulièrement intense chez les enfants qui se poursuit tout au long de la vie.

Tout adulte doit être conscient que les enfants ont besoin d'espaces qu'ils peuvent utiliser librement pour pouvoir faire leurs propres expériences et devenir des personnes autonomes en prenant de l'assurance.

# Un environnement sécuritaire, ludique et stimulant

Il faut qu'il existe des lieux, des situations pour que chacun puisse expérimenter sans courir de graves dangers.

Prendre des risques est indispensable à une enfance saine et heureuse.

En général, une douleur mineure favorise l'apprentissage et peut être considérée comme acceptable pour grandir.



## Le conseil d'administration

Les affaires de la corporation sont administrées par un conseil d'administration composé de cinq membres; quatre membres délégués par les quatre membres associés ainsi qu'un membre désigné lors de l'assemblée annuelle.

Le CA s'est rencontré le 17 décembre 2013 et le 26 août 2014, pour des assemblées ordinaires, le 26 avril 2014 pour une journée de concertation avec les partenaires et le 17 décembre 2013 pour son assemblée générale annuelle.

## Membres du CA

Claudette Pitre-Robin, directrice (RCPEM)

Luc Toupin, Alliance québécoise du loisir public (AQLP)

Pierre Morin, trésorier (CTNPR)

Véronique Wolfe, secrétaire (AAPQ)

Sylvie Melsbach, administratrice (RCPEM)

## Site de l'IQSAJ

Articles les plus populaires	Clics
Accueil	51333
Programme de formations	10084
Inscriptions et coûts	7958
Pour devenir inspecteurs	5924
Horaires des formations à venir	5845
Institut Québécois de la Sécurité dans les Aires de Jeu	5483
Comment trouver un inspecteur dans ma région	5418
Tableau et exemples de rapports	4011
D'autres normes liées aux aires de jeu	3474
Divers	3127

## Programme de formations

Plusieurs formations sur mesures ont été données par l'IQSAJ à des dizaines de participants dans le cadre des projets pilotes du projet *Espaces*.

Le programme régulier de formation a permis à 67 personnes de parfaire leurs connaissances en sécurité et entretien d'aires de jeux.



**Chaque activité de formation** est planifiée en fonction des besoins ayant été identifiés pour la catégorie spécifique de personnes à qui elle s'adresse et est conçue, encadrée et dispensée par un formateur compétent et qualifié